

Pour être sûr de recevoir nos courriels, veuillez ajouter l'adresse industry@casource.cica.ca dans votre carnet d'adresses. Si vous désirez des instructions sur la façon de procéder, veuillez [cliquer ici](#).

Contact entreprise



Focus sur *la protection des renseignements personnels*

Novembre 2009

Abonnement/Désabonnement • English

Pour accéder au site Web d'un commanditaire, cliquez sur le logo de ce dernier.



Dans le présent numéro

- [Guide sur la protection des renseignements personnels : une ressource essentielle pour les organisations](#)
- [Notification et prévention des atteintes à la sécurité des renseignements personnels](#)
- [Révision des principes généralement reconnus en matière de protection des renseignements personnels \(PPRP\)](#)
- [Faire de la protection des renseignements personnels un facteur de succès pour l'entreprise : outils et conseils](#)
- [Outil d'auto-évaluation de la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels](#)
- [Le permis de conduire de vos clients : En avez-vous besoin? Un guide à l'intention des détaillants](#)

Si les liens fonctionnent mal, veuillez [cliquer ici](#) pour accéder à la version en ligne de *Contact entreprise*.

Pour consulter la politique de l'ICCA en matière de protection des renseignements personnels, allez à www.icca.ca.

Guide sur la protection des renseignements personnels : une ressource essentielle pour les organisations

Le nouveau *Guide sur la protection des renseignements personnels et la sécurité des données au Canada à l'intention des PME* fournit des indications simples pour gérer les risques liés à la protection des renseignements personnels (PRP) et à la sécurité des données auxquels sont exposées les organisations. Ce guide, dont l'avant-propos a été rédigé par la commissaire à la protection de la vie privée du Canada, comprend des questionnaires d'auto-évaluation, des modèles pour assurer la formation des employés et des indications pour gérer les atteintes à la PRP.

L'offre de durée limitée : code promotionnel WEB453131 pour l'achat du Guide au prix réduit de 25 \$ n'est valide que jusqu'au 10 décembre 2009.

Pour en savoir plus sur cet outil et sur d'autres ressources sur la protection des renseignements personnels, rendez-vous au Centre de ressources de l'ICCA en matière de PRP à :

[Cliquez ici pour lire](#) l'introduction rédigée par Ann Cavoukian, commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario.

Notification et prévention des atteintes à la sécurité des renseignements personnels

Webinaire gratuit (une heure de PPC admissible) : le 26 novembre 2009, 12 h 30 HE

Ce webinaire portera sur la notification des atteintes à la sécurité des renseignements personnels. Quand les organisations doivent-elles déclarer ces atteintes en vertu de la législation actuelle en matière de protection des renseignements personnels et quelles sont les ressources disponibles pouvant indiquer aux organisations si elles doivent ou non faire ces déclarations? Quels sont les défis, les préoccupations et les enjeux entourant la gestion de ces atteintes? Ce webinaire examinera également les cinq principales mesures dans lesquelles investissent les organisations pour prévenir la divulgation des renseignements personnels.

www.snwebcastcenter.com/event/?event_id=635

Ce webinaire gratuit est commandité par [PTC Accounting and Finance](#).

Révision des principes généralement reconnus en matière de protection des renseignements personnels (PPRP)

Le cadre de référence reconnu mondialement en matière de protection des renseignements personnels, élaboré par l'ICCA et l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA), vient tout juste d'être révisé. De nouveaux critères lui ont été ajoutés, dont l'évaluation des risques, la gestion des infractions, la sensibilisation, la formation, ainsi que la protection des renseignements sur supports portables. Les PPRP peuvent être utilisés pour évaluer et améliorer les politiques et procédures en matière de protection des renseignements personnels de l'organisation, ou être utilisés aux fins de la prestation de services de vérification liés à la protection des renseignements personnels.

www.icca.ca/prp

Faire de la protection des renseignements personnels un facteur de succès pour l'entreprise : outils et conseils

Mettre en place des mesures de protection des renseignements personnels n'est pas qu'une obligation juridique, c'est aussi bon pour les affaires. C'est pourquoi BusinessCast, la principale baladoémission canadienne dédiée aux entrepreneurs, a interviewé les auteurs du *Guide sur la protection des renseignements personnels et la sécurité des données au Canada*, ainsi qu'Ann Cavoukian, Ph. D., commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario.

[Cliquez ici pour écouter](#) avec vos clients l'épisode (en anglais seulement) portant sur les conseils en matière de protection des renseignements personnels à l'intention des entrepreneurs et des dirigeants. Vos clients comprendront mieux *pourquoi* ils doivent se préoccuper *dès maintenant* de la protection des renseignements personnels et ils seront plus portés à se tourner vers vous pour obtenir des conseils sur la façon d'en faire un facteur de succès pour leur entreprise.

Outil d'auto-évaluation de la gouvernance en matière de protection des renseignements personnels

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a créé un outil d'auto-évaluation pour aider les organisations de moyenne et de grande taille à élaborer et à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance et de gestion de la protection de la vie privée. Il s'agit d'un guide permettant d'évaluer et d'améliorer les systèmes et les pratiques de gestion des renseignements personnels. Il a été conçu en fonction de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du Canada, mais peut être adapté et utilisé par toute organisation

souhaitant appliquer les principes de cette loi.

www.priv.gc.ca/information/pub/ar-vr/pipeda_sa_tool_200807_f.cfm

Le permis de conduire de vos clients : En avez-vous besoin? Un guide à l'intention des détaillants

Les Canadiens ont exprimé leurs préoccupations au sujet des détaillants qui conignent les renseignements figurant sur les permis de conduire et sur les autres cartes d'identité émises par le gouvernement. Le *Guide à l'intention des détaillants*, publié par les commissariats à la protection de la vie privée du Canada, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, fournit des directives sur la gestion adéquate de ces renseignements.

www.priv.gc.ca/information/guide/2009/gl_dl_090426_f.cfm

Consultez les archives de **Contact entreprise**

Visitez le site Web des archives de *Contact entreprise* pour accéder aux versions PDF des numéros antérieurs.

www.icca.ca/ce

[Retour au début](#)

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus. Nous vous invitons à les adresser à industry@cica.ca

Contact entreprise : Focus est un bulletin électronique consacré à des sujets d'intérêt particuliers. Il est publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à l'intention des CA en entreprise. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas nécessairement cautionnés par l'ICCA.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin ou si vous l'avez reçu par erreur, [cliquez ici](#).



L'Institut Canadien des Comptables Agréés

277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2 Canada
Tél. : 416-977-3222
Télec. : 416-204-3414

Rédaction

Cairine Wilson
Vice-présidente
Services aux membres

Nicholas Cheung, CA
Directeur de projets, Nouveaux services de certification

Édition

Diane Marshall

Conception et production

Mark Hinkley

Traduction

Services linguistiques de l'ICCA

© 2009 ICCA